

Inscriptions en ligne

Code stage JINEP

pascal.pichotduclos@cnfpt.fr
fatih.moumen@cnfpt.fr

Renseignements :

Conseiller formation (02 41 22 41 27)
Assistante de formation (02 41 22 41 58)

La confirmation de votre inscription et la liste des participants vous seront envoyées par mail 10 jours avant le début de la journée

Prise en charge financière :

Agents territoriaux :

L'inscription comprend la participation à la journée et le déjeuner.
L'hébergement et le déplacement restent à la charge des participants

Autres participants non territoriaux :

Pour les élus et les personnes extérieures à la fonction publique territoriale, le coût de la journée formation est de 150 euros (incluant frais pédagogiques et déjeuner).
Une convention financière sera passée entre l'INSET et l'employeur

Le plan d'accès à l'INSET est accessible [ici](#)

Découvrez l'ensemble de nos formations
et services sur le site www.cnfpt.fr

Centre national de la fonction publique territoriale
Institut national spécialisé d'études territoriales d'Angers
Rue du Nid de Pie - CS 62020 - 49016 Angers cedex 1

Tél. : 02 41 22 41 22
Fax : 02 41 73 27 70
www.cnfpt.fr

© INSET Angers - Communication octobre 2014



2 décembre 2016
9h00-16h30
INSET Angers



RENCONTRE DE L'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE

Du bon usage de l'**entretien professionnel**

Un **outil majeur**

au service du **projet d'établissement**

En partenariat avec



Quand les talents
grandissent
les collectivités
progressent

Problématique

Depuis le 1er janvier 2015, l'entretien d'évaluation et la notation sont définitivement remplacés par l'entretien professionnel ; ce dernier concerne dorénavant l'ensemble des agents, fonctionnaires et contractuels de la fonction publique.

L'entretien professionnel, notamment dans des établissements d'enseignement artistique, est l'occasion d'un dialogue renforcé entre le supérieur hiérarchique et les agents ; il porte sur les résultats professionnels obtenus, sur la manière de servir et fixe les objectifs pour l'année à venir. Complémentaire d'autres moments d'échanges et de concertation, il est un moment privilégié dans la mise en œuvre du projet d'établissement et la relation managériale.

Cette journée s'inscrit dans la continuité de celle proposée en 2014 portant sur la fiche de poste. Elle permettra de préciser les enjeux pour les établissements d'enseignements artistiques de l'entretien professionnel et d'identifier les bonnes pratiques pour chacun.

Intervenant

JEAN-YVES LANGANAY, inspecteur d'académie honoraire, auteur de l'ouvrage «Le chef d'établissement pédagogue»,

ALAIN-CHRISTOPHE LE BEC, conseiller en organisation et gestion au centre de gestion de Loire-Atlantique, ancien directeur de ressources humaines de collectivités.

Animateur

YVES RUSCHER

Membre du Conseil d'administration de Conservatoires de France
Directeur du Conservatoire à rayonnement intercommunal Communauté d'agglomération Plaine Centrale

9h00-9h30 Accueil des participants

Programme

9H30 - Démarrage de la journée

Les finalités de l'entretien professionnel ;
Le cadre légal et ses dernières évolutions ;
L'organisation et le déroulement des entretiens professionnels ;
La fixation d'objectifs : Qu'est-ce qu'un objectif ? Pourquoi fixer des objectifs aux services et aux agents ?
La déclinaison des objectifs : Les différents types d'objectifs.
Comment adapter les moyens aux objectifs donnés ?
Comment connaître et apprécier la capacité des agents pour la fixation des objectifs ?
Qu'entend-on par la valeur professionnelle ?
Quels en sont les critères de rédaction et d'évaluation (grilles, ...).

Publics

Directeur.rice.s. et directeur.rice.s adjoint.e.s des établissements d'enseignement artistique, enseignant.e.s artistiques, directeur.rice.s. des ressources humaines, élu.e.s.